



congé payé pour un cae de 28 h/hedbo

Par **ahouabo**, le **22/06/2011** à **20:07**

je suis en contrat cae et travaille 28 heures par semaine du lundi au vendredi (lundi ç jeudi 6 heures et le vendredi que le matin soit 4 h) quand je pose le vendredi matin, la demi-journée est comptée en journée entière ainsi que pour mes congés payés, est-ce normal ? merci de votre réponse.

Par **Paul PERUISSET**, le **22/06/2011** à **20:44**

Bonjour,

C'est tout à fait normal. Les congés payés ne sont pas fractionnables en 1/2 journées.

Que vous soyez à temps partiel ou temps plein, vous avez droit à 30 jours ouvrables de CP. Seule la valeur financière de la journée diffère.

Cordialement,
Paul PÉRUISSET.